



Conseil de Vie Lycéenne

CONSEIL DE LA VIE LYCÉENS

Le CVL

C'est une instance composée de 10 élèves élus pour 2 ans.

Son rôle

Consiste à faire participer les élèves à la vie lycée par l'intermédiaire de différentes commissions (Sécurité, santé, organisations des cours, commission permanente, conseil d'administration, fonds social lycéen).

Avec le projet Rémora, le CVL offre un soutien scolaire entre élèves, prend en charge l'organisation du Forum de l'orientation.

Son objectif

Permettre aux élèves volontaires de vivre leur scolarité dans un mouvement de démocratie participative en apprenant à connaître le milieu dans lequel ils évoluent. Ainsi, les élus du CVL gagnent en maturité, apprenant le fonctionnement et la gestion comptable et humaine d'une organisation, leur lycée.

N'HESITEZ PAS à acquérir des nouvelles compétences qui vous seront utiles ultérieurement

